



Forêts de Rouen, boucles de la Seine – © C.Savary,ONF

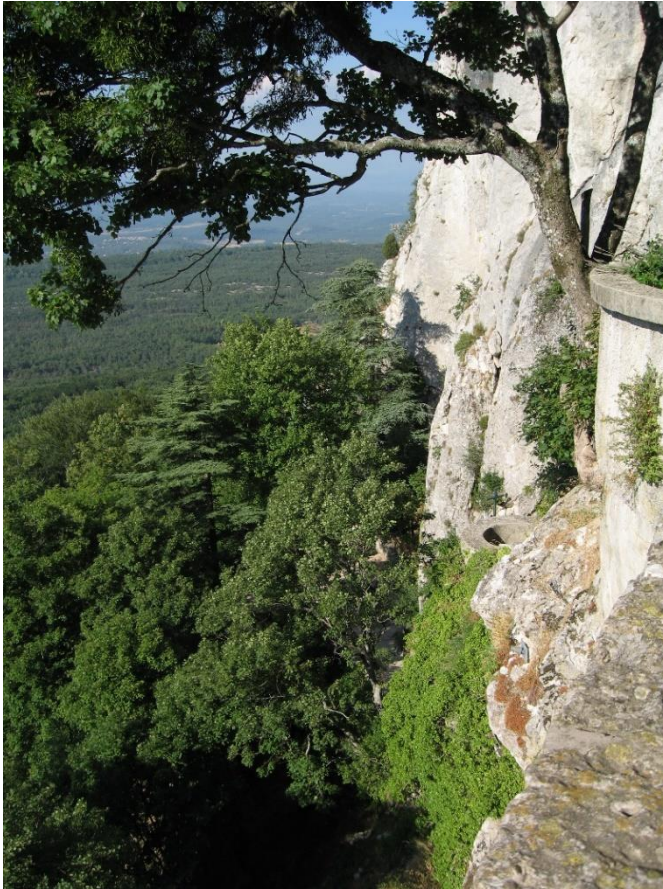


Label Forêt d'Exception, exemple de projet territorial initié en forêt domaniale

Christèle Gernigon, chargée de mission nationale
Paysage et Forêt d'Exception, Office national des forêts



Un label pour ancrer la forêt domaniale dans les territoires



Forêt de la Sainte-Baume – © C.Gernigon, ONF

Ancrer un patrimoine national remarquable dans son territoire, en mobilisant tous les acteurs locaux, au travers d'un dialogue continu et ouvert



Le label consacre à la fois

- **les valeurs patrimoniales de la forêt et son territoire**
- **la qualité du projet technique et partenarial**
- **la réalisation du projet, dans le respect des objectifs attendus**



La philosophie du projet Forêt d'Exception®

La charte nationale et son règlement

- la charte nationale Forêt d'Exception

Document déclaratif qui exprime les fondements et doit susciter l'adhésion de tous les partenaires

- les règles d'usages du label « Forêt d'Exception »

Document qui explicite les conditions d'éligibilité et la démarche, il donne la tonalité du projet à construire, définit les critères d'attribution du label



Forêt de Grande Chartreuse – © S. Duffard, ONF



Un label pour l'action concertée en forêt

- **Gouvernance exemplaire : un espace de dialogue**
- **Laboratoire pour l'innovation**
- **Vitrine des savoir-faire forestiers**
- **Système de suivi et d'évaluation**

*Le pilotage du projet, de la conception à la décision, puis à la réalisation, s'adapte au contexte local. Il s'appuie toujours sur des partenariats et **une concertation formalisée***

*Territoire privilégié d'innovation et d'expérimentation **pour de nouvelles pratiques** d'accueil et de tourisme durable, de gestion des milieux, de gestion sylvicole adaptée aux enjeux*

*Faire connaître et valoriser le patrimoine forestier dans une démarche d'exemplarité en matière de **développement durable***

*Apprécier les actions mises en œuvre, les résultats de la gestion intégrée du site, la qualité de la concertation et du partenariat, ainsi que **l'articulation de la forêt avec les territoires***



La mise en place du label Forêt d'Exception®

l'articulation entre
une gouvernance
locale des projets
et une gouvernance
nationale du label

Objet	Concertation	Décision
Sélection nationale des forêts éligibles	Relations bilatérales, du local au national ↓	Inscription dans le réseau national
Élaboration locale de la candidature d'une forêt	Construction / consolidation du dialogue territorial	Signature locale du Protocole d'accord, après création du COPIL
	Co-construction du projet multifonctionnel décliné en actions ↓	Signature locale du Contrat de projet
Attribution du label « Forêt d'Exception »	Mise en œuvre et suivi du projet ↓	Signature de conventions locales entre partenaires
Renouvellement du label tous les 5 ans	Evaluation de la candidature en Comité national ↓	Validation du Dossier de candidature au label par le COPIL
	Mise en œuvre locale et évaluation partagée des actions	Décision nationale d'attribution du label pour 5 ans
		Décision de renouvellement du label pour 5 ans



La sélection de 19 forêts domaniales emblématiques



Kaléidoscope

© S.Duffard & C.Gernigon, ONF





Mailler le territoire : diversité des contextes

Un échantillon représentatif de la diversité des forêts domaniales en France



Thème	Caractère dominant	19 forêts
Territoire	Rural	13
	Touristique	7
	Urbain et périurbain	9
Région biogéographique	Méditerranéen	3
	Littoral	1
	Atlantique	5
	Semi-continental	6
	Continental	1
	Montagnard	4
	Outremer	1

Thème	Caractère dominant	19 forêts
Type de forêt	Chênaie	4
	Hêtraie	2
	Chênaie hêtraie	5
	Yeuse	1
	Mixte	2
	Pinède	4
	Mélézin	1
	Pessière	3
	Sapinière	4
Autre thème	Pastoralisme	4
	Protection dunaire	1
	Restauration des terrains en montagne	2



Mailler le territoire : diversité des patrimoines

Un échantillon représentatif de la diversité des forêts domaniales en France

Des critères patrimoniaux et des démarches territoriales



Des valeurs patrimoniales affirmées par un outil de protection ou un projet territorial	19 forêts
Patrimoine mondial	2
Réserve de biosphère	2
Forêt modèle	1
Réseau Natura 2000	18
Forêt de protection	3
Parc national	2
Parc naturel régional	7 (+ 1)
Charte forestière de territoire	4
Site classé	12
Site inscrit	10
Monument historique (inscrit ou classé)	6
Réserve naturelle (nationale ou régionale)	2
Réserve biologique intégrale	8
Réserve biologique dirigée	11
Arrêté préfectoral de protection de biotope	2
Arboretum national	3
Conservatoire génétique forestier	3
Peuplement classé porte graines	6



Mailler le territoire

Un échantillon représentatif de la diversité des forêts domaniales en France

Des critères patrimoniaux (statuts, labels) et des démarches territoriales

La recherche d'une répartition géographique équilibrée pour lancer le label



Label Forêt d'Exception[®]

19 forêts lancées dans la démarche





L'avancement des projets Forêt d'Exception

Étapes d'avancement		Projets	
5	Label attribué	2012	Fontainebleau
5	Label attribué	2014	Verdun
5	Label attribué	2014	Grande Chartreuse
5	Label attribué	2015	Rouen
5	Label attribué	2016	Le Val Suzon
5	Label attribué	2016	Montagne de Reims
3	Contrat de projet signé	2016	Bassin d'Arcachon
3	Contrat de projet validé	2013	Compiègne
3	Contrat de projet validé	2014	Massif du Valier
3	Contrat de projet validé	2016	Tronçais

Étapes d'avancement		Projets	
3	Contrat de projet rédigé	2016	Bercé
3	Contrat de projet rédigé	2015	Volcans de Martinique
3	Contrat de projet rédigé	2016	La Sainte Baume
2	Protocole d'accord signé	2008	Les Camporells
2	Protocole d'accord signé	2009	Boscodon
2	Protocole d'accord signé	2014	L'Aigoual
2	Protocole d'accord signé	2016	Haguenau
0	Projet non démarré	x	Le Donon
0	Projet non démarré	x	La Joux - Levier

Mise à jour 31 12 2016



La gouvernance locale : le Comité de pilotage

Une composition et un fonctionnement définis au niveau local

- **rassemble les partenaires locaux :**
élus des collectivités concernées et usagers de la forêt, institutionnels et structures associatives, avec l'ONF.
- **organe de décision présidé par un élu et animé par l'ONF.**
 - . fixe les objectifs propres au site dans le cadre des principes de la Charte nationale
 - . conduit et valide les différentes étapes de la démarche.
- **adaptations locales**
 - . comité restreint chargé du suivi de proximité du projet
 - . groupes de travail thématiques

Présidence des Comités de pilotage
des 6 forêts labellisées



Forêt d'Exception	Département	Présidence du Comité de pilotage
FONTAINEBLEAU	Seine-et-Marne	Ville Fontainebleau
VERDUN	Meuse	Conseil départemental Meuse
GRANDE CHARTREUSE	Isère	Parc naturel régional Chartreuse
ROUEN	Seine-Maritime	Métropole Rouen Normandie
VAL SUZON	Côte-d'Or	Communauté de communes Forêt Seine et Suzon + Région Bourgogne Franche-Comté
MONTAGNE DE REIMS	Marne	Parc naturel régional Montagne de Reims



L'animation à l'œuvre dans chaque forêt

Témoignage issu du projet de « Recueil des expériences de concertation : les enseignements de Forêt d'exception »

(Annabelle Tournié, 2016)

“Les valeurs de forêt d'exception ont commencé à naître durant les premières réunions communes avec les acteurs.

“C'est aussi là, en croisant les regards, que l'on a décelé et levé les potentiels freins et où l'on a senti l'adhésion de tous et l'attachement à la nature.

“Nous avons pu réajuster le projet en fonction de ces éléments.”

un personnel ONF, 2016

> La concertation et le dialogue territorial sont au cœur d'une démarche de projet



L'animation à l'œuvre dans chaque forêt

Création COPIL

Protocole d'accord

Contrat de projet



Rencontres forestières annuelles en Montagne de Reims, un lien entre élus et gestionnaires



Manifestation
« Débranche en forêt »
pour faire le lien avec
les habitants en Forêt
indivise de Haguenau





Le partage des expériences du Réseau national Forêt d'Exception



Val Suzon

Comprendre les rapports de l'homme à la forêt

Une thèse a été lancée en 2015 afin de mieux connaître les interactions entre l'homme et l'espace forestier dans la forêt du Val Suzon. Une initiative d'ores et déjà riche d'enseignements.



populations à travers les ont eu cours pour l'explo les impacts que ces activit a pour but d'enrichir les c s'est construit le patrimo réfléchir sur ce qui relève p d'une part culturelle.

Ce travail de recherche s' diverses et variées, en pa les institutions et les pro la forêt, mais aussi sur l' collectées sur l'ensemble technologie de télédélecti logie, a permis de révéler l jusqu'alors sous la forêt, occupation humaine dar pratiquement continue d

L ONF a apporté son soutien, aux côtés de la région Bourgogne, à la rédaction d'une thèse sur les liens Homme-Nature au sein de la forêt du Val Suzon. La thèse, intitulée « Éco-dynamiques d'un espace forestier et des activités humaines : la forêt du Val Suzon sur le temps long », a été confiée à Rémi Landois, un doctorant en géo-archéologie du laboratoire Archéologie, Terre, Histoire et Sociétés (ArTHÉS), une unité mixte de recherche placée sous la triple tutelle du CNRS, de l'université de Bourgogne et du ministère de la Culture.

1- La télédétection par laser à distance fondée sur l'ana lumière renvoyé vers son é

CONTACT ONF / Mar

PART

- Conseil régional Bou
- Communauté de co
- Université de Bo

La problématique de ce travail s'articule autour des différentes interactions entre l'homme et la forêt de Suzon depuis le néolithique : les éco-potentialités offertes par la forêt aux



Fontainebleau

Les usagers associés à la restauration des sentiers

La restauration du sentier bleu n° 2 constitue un exemple particulièrement réussi d'une démarche collective de préservation et de valorisation du patrimoine forestier.



Rouen

Les forêts de Rouen au secours des abeilles noires

L'Office national des forêts est le maître d'œuvre d'un projet d'étude et de conservation des insectes pollinisateurs dans les forêts périurbaines de Rouen. Point fort de cette démarche, l'installation d'un rucher transhumant en forêt domaniale de Roumare.



Verdun

Le hêtre résiste à Verdun

La zone rouge de Verdun a été retenue pour une expérience visant le sauvetage du patrimoine forestier menacé par le climat et l'adaptation des essences forestières locales aux conditions climatiques futures.



sont en effet en déclin partout dans le monde. Dans les forêts de l'agglomération rouennaise, il n'existe plus aucun essaim sauvage d'abeilles domestiques.

En décembre 2014, l'ONF a signé avec la métropole Rouen Normandie une convention visant à favoriser le retour d'essaims sauvages d'abeilles domestiques *Apis Mellifera mellifera* dans les forêts domaniales périurbaines de Rouen. Il a été convenu de l'installation d'un rucher transhumant constitué de six ruches, chacune occupée par un essaim d'abeilles noires en forêt de Roumare. Celles-ci sont mobiles et seront déplacées aux endroits propices chaque année grâce à une remorque. L'objectif à moyen terme est de développer l'essaimage régulier de l'abeille noire depuis les ruches afin de favoriser le retour d'essaims sauvages en forêt.

L'entretien du rucher mobile a été confié au groupement de défense des abeilles et sauvegarde apicole au terme d'une autre convention signée avec l'ONF. Cette association a également pour mission de géotyper les abeilles tous les deux ans afin de s'assurer que les caractéristiques génétiques des essais correspondent bien à l'espèce *Apis Mellifera mellifera*.

es traitements phytosanitaires, riches y et notamment en arbres creux, les aines de Rouen entendent participer ervation et à la reproduction des Alors qu'ils jouent un rôle écologique ental par leur contribution à la repro- espèces végétales, leurs populations

CONTACT ONF / François Dugast, francois.dugast@onf.fr

PARTENAIRES ONF • Métropole Rouen Normandie • Groupement de défense et sauvegarde apicole (GDSA)



Forêt d'Exception[®], un label pour l'action concertée

Témoignage issu du projet de « Recueil des expériences de concertation : les enseignements de Forêt d'exception »

(Annabelle Tournié, 2016)

*“... le label n'est pas une fin en soi.
L'important c'est d'avancer dans une dynamique.
Forêt d'Exception est intégrée dans la culture de travail.”*

un partenaire Forêt d'Exception, 2016

- ✓ **Un projet et une gouvernance « sur-mesure », dans l'esprit de la Charte nationale**
- ✓ **Un changement de culture à l'œuvre, une nouvelle posture de l'ONF en forêt domaniale**
- ✓ **Une maturité progressive pour construire le dialogue entre les partenaires**
- ✓ **Un projet qui valorise un patrimoine vivant et non figé**
- ✓ **Un label orienté vers l'action en forêt et qui diffuse sur le territoire**



Merci de votre attention

Forêts de la Sainte-Baume – © C.Gernigon, ONF

